



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 30 mai

L'an 2018, le 30 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi salle du conseil Municipal de la ville de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Hervé BERTRAND, M. Guy BIENTZ, M. Gérard COINSMANN remplace M. Jean-Christophe AUBERT, Mme. Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, M. François GENAY, Mme. Marie-Jo GEORGES, M. Maurice HERIAT remplace M. Thierry MERCIER, M. Francis LARDIN, M. Frédéric MAILLIOT, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT remplace M. Philippe DANIEL, Mme Damienne VILLAUME.

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme Rose-Marie FALQUE donne pouvoir à M. Bernard MULLER, Monsieur Laurent GELLENONCOURT donne pouvoir à François GENAY, M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à M. Hervé BERTRAND.

Etai(ent) excusé(s) :

Mme. Annie FARRUDJA, M. Christian GEX, Mme. Dominique JACQUOT, M. Jonathan KURKIENCY, M. Michel MARCHAL, Mme. Sabrina VAUDEVILLE.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie était absente, M RICHARD Claude était présent

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Absents : 6

Procuration : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Damienne VILLAUME

2018-033

AMENAGEMENT D'UN POLE D'ECHANDE MULTIMODAL AUTOUR DE LA GARE DE SAINT-CLEMENT-LARONXE

Date de convocation

16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

..I./..

Annexe 1 CONVENTION de maîtrise d'ouvrage unique exercée par SNCF Gares et Connexions

Annexe 2 CONVENTION avec SNCF Gares et Connexions de financement de Travaux

et publication du :

..I./..

En lien avec Gare et Connexions, la Région Grand Est, la Multipôle Nancy Sud Lorraine, la Communauté du Territoire de Lunéville à Baccarat et le PETR du Pays du Lunévillois ont élaboré un avant-projet de l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal pour la halte-gare de Saint-Clément/Laronxe.

Il est prévu que le projet se réalise sur l'année 2018. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

SOUS PREFECTURE
DE LUNÉVILLE

04 JUIN 2018

COURRIER ARRIVÉE

DEPENSES			RECETTES	
Montant HT Travaux	93 516,77 €	FSIL 2016	20 000,00 €	
Maitrise d'œuvre	8 884,09 €	Région Grand Est	43 570.77 €	
Maitrise d'ouvrage	3 740,67 €			
Forfait Frais Annexes	1 000,00 €	autofinancement	43 570.77 €	
TOTAL	107 141,54 €	TOTAL	107 141,54 €	

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avant-projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Saint-Clément-Laronxe,
- **AUTORISE** le Président à mener la poursuite du projet et entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions annexées à la présente, leurs annexes, les avenants et tout document se rattachant au projet,
- **AUTORISE** le Président à demander toutes les subventions nécessaires au plan de financement,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP annexe Mobilité 2018 et seront inscrit au suivant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Lunéville
 Le Président,

